

Rejet définitif et mondial de la commercialisation de la biotechnologie du blé

Author: Lucy

Sharratt<info@cban.ca><p>Déclaration d'organisations d'agriculteurs, d'environnementalistes et de consommateurs du Canada, des États-Unis, et d'Australie.</p><p>le 1er juin 2009</p><p>**Résumé de la déclaration:**</p><p>**Étant donné notre expérience jusqu'à présent des manipulations transgénétiques, et puis que nous prenons acte d'un refus mondial du blé OGM exprimé par les consommateurs, refus que nous appuyons, nous réitérons notre opposition définitive au blé génétiquement modifié, et nous renouvelons notre engagement à empêcher la commercialisation de caractères transgénétiques dans nos cultures de blé. Nous nous engageons à travailler avec les agriculteurs, les groupes de la société civile et les peuples indigènes du monde entier sur le chemin qui nous conduira à la souveraineté alimentaire internationale.</p><p>**Déclaration complète:**</p><p>Afin d'ériger le rejet définitif et international du blé génétiquement modifié (OGM), rejet dont le point culminant a coïncidé avec le retrait par Monsanto en 2004 de ses demandes de commercialisation du blé OGM auprès des gouvernements canadiens et américains; et afin de mettre définitivement un terme aux tentatives faites par Monsanto et d'autres géants de la biotechnologie pour introduire le blé transgénétique sur le marché, les organisations soussignées émettent conjointement la déclaration suivante:</p><p>1. Le blé est une céréale dont la culture très ancienne joue un rôle indispensable dans la satisfaction des besoins alimentaires de plusieurs sociétés, et il revêt une signification profonde pour de nombreuses cultures religieuses. Le blé est une des trois cultures vivrières (les deux autres étant le riz et le maïs) qui, à elle trois, constituent les deux tiers de l'alimentation de la population mondiale. Au fil des siècles, les agriculteurs ont mis au point une énorme quantité de variétés très différentes de blé, dont plusieurs sont adaptées aux sols et aux conditions climatiques de certaines régions du monde. Ces variétés obtenues localement sont indispensables pour assurer l'approvisionnement local en nourriture en cas de catastrophes liées à des phénomènes climatiques. À partir de ces variétés locales, des cultivateurs et des chercheurs du gouvernement au Canada, des États-Unis, et d'Australie ont unifié leurs efforts pour sélectionner des variétés adaptées aux conditions locales et convenant aux marchés appropriés. Quant aux entreprises semencières multinationales, elles n'ont joué qu'un rôle fondamentalement négligeable dans le développement des semences de blé de ce pays et de autres parties du monde.</p><p>2. Les succès remarquables que les agriculteurs et les scientifiques ont remportés depuis des générations dans l'amélioration du blé, ils les ont obtenus sans avoir recours à des OGM ou à l'utilisation de brevets. Tandis que les agriculteurs et les sélectionneurs continuent de montrer le chemin de l'innovation en utilisant des méthodes traditionnelles ayant fait leurs preuves dans la sélection de variétés nouvelles de blé, il n'existe pas actuellement de caractères génétiquement modifiés, prêts à être utilisés par l'industrie, dont on peut dire qu'ils promettent des améliorations. La vérité est que le caractère OGM dont on a recherché l'autorisation pour le blé concerne la tolérance à l'herbicide glyphosate, conçu non pas pour accroître les rendements, mais pour simplifier l'application de l'herbicide en question. Loin d'offrir des outils capables d'atténuer le problème de la faim dans le monde, le génie génétique représente un menace directe à la sécurité alimentaire internationale. L'utilisation du génie génétique a pour résultat la contamination des variétés de semence, en plus de poser un menace décisive à l'agriculture biologique et à la production des variétés culturales sélectionnées spécialement en fonction des conditions locales. Pire encore, la mise en marché du blé OGM mettrait à l'approvisionnement en semences de blé entre les mains d'une poignée de sociétés multinationales, comme ce fut le cas lors de l'introduction du soja, du maïs et du canola OGM. Pendant la récente crise alimentaire, ces firmes ont d'ailleurs utilisé leurs positions oligopolistiques pour augmenter radicalement le prix des semences et des produits agricoles. Cependant, les producteurs de blé des États-Unis, d'Australie et du Canada ont été moins affectés par ces augmentations de prix parce qu'ils avaient le droit de mettre des semences de côté en plus d'avoir accès aux variétés publiques. Pour sa part, Monsanto, le plus grand producteur au monde de semences transgénétiques, a accumulé des profits de 120% durant l'année 2008. Il est d'ailleurs à noter que depuis l'introduction de cultures OGM en 1996, le nombre d'êtres humains qui souffrent de la faim sur la planète a explosé, passant d'environ 800 millions à plus d'un milliard.</p><p>3. On pourrait croire à première vue que la compétition due aux cultures OGM aurait pour effet de faire diminuer la superficie des emblavures destinées à la production de blé, mais il n'en est rien, car d'après**

un sondage de Statistique Canada réalisé en mars 2009 auprès des agriculteurs de l'Ouest canadien, ceu

x-
cicomptent augmenter les superficies destinées à la culture de blé, de l'orge et des pois, des cultures pour lesquelles il n'y a pas de variétés transgéniques, et dont la sélection des cultivars s'effectue surtout au sein du secteur public. Le sondage a également révélé que les cultivateurs, soucieux de réduire leurs coûts de production, ont l'intention de diminuer les superficies plantées de semences de canola, lesquelles sont en nature principalement transgéniques au Canada. En outre, aucune preuve vient valider la prétention voulant que les cultures OGM permettent des rendements plus élevés.

4. Pendant trop longtemps, la sélectionneur et les agriculteurs sont trop étroitement appliqués à réaliser des économies d'échelle et à obtenir des rendements supérieurs. Cette stratégie est traduite par une augmentation du coût des intrants, et des revenus nets moins élevés chez les cultivateurs. L'obtention de rendements plus élevés a coûté cher en plus de causer des dommages à l'environnement, parce que les cultures à rendement élevé ont tendance à exiger plus d'engrais et d'intrants chimiques. L'amélioration de la qualité des cultures, plus que des rendements supérieurs, est davantage susceptible de garantir aux agriculteurs des revenus nets plus importants. Grâce aux méthodes classiques d'amélioration des variétés, il est possible d'obtenir efficacement et à un coût raisonnable des cultivars de blé de meilleure qualité, par conséquent c'est cette filière de recherche qui mérite d'être appuyée.

5. La transgénèse est une technologie très imprécise. De plus, les gouvernements réglementent mal les cultures OGM parce qu'ils se fient aux données émanant des grandes entreprises plutôt que de s'appuyer sur des publications scientifiques révisées par des pairs. Des questions complexes liées aux effets exercés par les cultures OGM sur la santé des sols, les insectes non visés et la santé humaine, demeurent mal comprises en raison de la rareté des recherches. Plus de 10 ans d'agriculture transgénique permettent clairement de tracer un bilan qui inclut des niveaux élevés de contamination irréversible aux OGM, l'existence d'un main-mis sur les semences par les firmes semencières, ainsi que la persistance des incertitudes scientifiques entourant ces végétaux. Qui plus est, des recherches menées par des organismes de mise en marché de blé (la Commission canadienne de blé et l'Australian Wheat Board), indiquent que les marchés opposés dans un très large mesure à l'introduction de blé transgénique. Jusqu'ici, les cultures OGM sont limitées aux cultures destinées à l'abord à l'alimentation animale, à la production d'huile et de fibre végétale, et par conséquent elles n'ont pas été soumises à des normes d'étiquetage nationales dans plusieurs pays. Le cas de blé OGM sera différent, car il sera destiné à la consommation humaine, de sorte que les denrées alimentaires issues de blé seraient étiquetées autant que l'OGM dans plusieurs pays du monde. De plus, en cas de commercialisation de blé transgénique, la contamination suivra inévitablement les marchés et on percevra toutes sortes de blé en provenance de ces pays comme étant des OGM, jusqu'à preuve du contraire. Les agriculteurs qui cultiveront du blé OGM devront prendre toutes les obligations, les charges et la responsabilité civile découlant de cette activité, avec peu de recours juridiques à leur disposition pour recouvrer leurs pertes.

6. Les compagnies semencières privées n'investissent pas dans la recherche sur le blé en raison de la forte compétition offerte par les programmes publics d'amélioration des végétaux, et aussi parce que les agriculteurs veulent continuer de pouvoir conserver des semences de blé d'une année à l'autre. La principale raison pour laquelle les entreprises semencières veulent mettre du blé OGM sur le marché est qu'avec les brevets sur les gènes modifiés, les firmes seraient à même d'empêcher les cultivateurs de garder des semences en réserve. L'introduction de brevets dans le processus de sélection des variétés de blé va avoir pour effet d'anéantir l'effort collectif historiquement consenti pour améliorer les variétés de froment, en plus de miner les importants programmes publics de sélection pour cette céréale aux États-Unis, au Canada et en Australie, des programmes ayant toujours engendré des retombées impressionnantes grâce à des investissements minimaux de la part du secteur public et/ou des contributions minimales des agriculteurs. Mais ce n'est pas tout, car en février 2009, 26 chercheurs américains spécialisés dans la recherche sur le maïs ont affirmé dans un document envoyé à l'EPA, l'Agence américaine de protection de l'environnement, que les accords sur l'utilisation de la technologie d'intendance concluent entre les agriculteurs et l'industrie, font obstacle à la recherche indépendante.

Étant donné notre expérience jusqu'à présent des manipulations transgéniques, et puis que nous prenons acte du refus mondial du blé OGM exprimé par les consommateurs, refus que nous appuyons, nous réitérons notre opposition définitive au blé génétiquement modifié, et nous renouvelons notre engagement à empêcher la commercialisation de caractères transgéniques dans nos cultures de blé. Nous nous engageons à travailler avec les agriculteurs, les groupes de la société civile et les peuples indigènes du monde entier sur le chemin qui nous conduira à la souveraineté alimentaire internationale.

Liste des organisations signataires: <http://cban.ca/About/Members/National>

